

## **COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016**

### ANNEXE

#### **Faits caractéristiques de l'exercice**

##### **1 - Règles et méthodes comptables**

- 1.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires
- 1.2 Frais de développement
- 1.3 Immobilisations incorporelles
- 1.4 Immobilisations corporelles
- 1.5 Immobilisations financières
- 1.6 Test de dépréciation
- 1.7 Stocks
- 1.8 Provisions pour dépréciation des créances clients
- 1.9 Provision pour risques et charges
- 1.10 Séparation des exercices relative au chiffre d'affaires
- 1.11 Evaluation des valeurs mobilières de placement
- 1.12 Risque de taux, change, action et liquidité

##### **2 - Compléments d'informations relatifs au bilan**

- 2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements
  - 2.1.1 Affectation des malis techniques
- 2.2 Immobilisations corporelles et amortissements
- 2.3 Immobilisations financières et provisions
- 2.4 Stocks
- 2.5 Tableau de filiales et parties liées
- 2.6 Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice
- 2.7 Échéances des créances à la clôture de l'exercice
- 2.8 Comptes de régularisation actif
- 2.9 Capital social
- 2.10 Tableau de mouvements des capitaux propres
- 2.11 Affectation du résultat de l'exercice précédent
- 2.12 Échéances des dettes à la clôture de l'exercice
- 2.13 Etat des provisions
- 2.14 Comptes de régularisation passif

##### **3 - Compléments d'informations relatifs au compte de résultat**

- 3.1 Analyse du chiffre d'affaires
- 3.2 Produits exceptionnels, charges exceptionnelles

3.3 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

**4 – Autres informations**

- 4.1 Effectif moyen
- 4.2 Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance
- 4.3 Engagement hors bilan
- 4.4 Droit individuel à la formation
- 4.5 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
- 4.6 Effets escomptés non échus
- 4.7 Evènements postérieurs à l'exercice
- 4.8 Honoraires commissaires aux comptes
- 4.9 Parties liées
- 4.10 Bons de souscription
- 4.11 Résultat par action et résultat dilué par action

## **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

**Les activités de la Société couvrent le métier des télécommunications et des services énergétiques, comme suit :**

- Activités Fixe :
  - Offres de téléphonie en présélection ou de type RTC avec reprise de l'abonnement de l'opérateur historique ;
  - Offres d'accès ADSL sans TV.
- Activités Mobile :
  - Offres prépayées internationales : Fin 2014, Budget Telecom s'est désengagée d'une partie importante de ces activités ("PTI") du fait de la concurrence d'acteurs internationaux "lowcost" et de l'absence de rentabilité ;
  - Offres post-payées.
- Activité efficacité énergétique :
  - Dans le domaine de l'efficacité énergétique la société concentre ses efforts autour du service Qinergy dont elle maintient la commercialisation et les développements sur les segments B2C et B2B2C.
  - Mint Energie, premier service d'électricité "smart & green" du marché français : la Société a lancé le 3 avril 2017 sa nouvelle offre "Mint Energie" de fourniture d'électricité 100% renouvelable associé à service de suivi en temps réel de la consommation. Mint Energie permet une réduction de l'empreinte carbone des clients et de leur facture d'électricité.

## **1 REGLES ET METHODES COMPTABLES**

BUDGET TELECOM SA, dont le siège social est situé 52 Rue d'Odin – CS 40900 – 34965 MONTPELLIER, est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur le marché Alternext by Euronext depuis le 4 octobre 2006.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

### **1.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Les trois principaux services de télécommunications commercialisés sont les suivants :

- Services post-payés en pré-sélection, reprise d'abonnement fixe et forfaits mobile
- Services pré-payés
- Services aux professionnels (services revendeurs).

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date de réalisation de la prestation.

Les prestations de services comprennent d'une part la fourniture de minutes de télécommunications et d'autre part la rémunération perçue d'opérateurs techniques. Les produits liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

Les prestations de services liées à l'activité d'efficacité énergétique sont également pris en compte au cours de la période à laquelle elles se rapportent.

### **1.2 Frais de développement**

Les frais de développement engagés à l'occasion de la conception des nouveaux projets sont portés à l'actif du bilan lorsqu'ils correspondent à des projets nettement individualisés dont les coûts peuvent être distinctement établis et dont les chances de réussite technique et d'avantages économiques futurs sont sérieuses.

Ils sont portés à l'actif du bilan lorsque les six critères généraux définis par le PCG sont remplis :

- 1) La faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- 2) L'intention d'achever la production de l'actif pour l'utiliser ou de le vendre,

- 3) La capacité d’utiliser ou de vendre l’actif produit,
- 4) L’aptitude de l’actif à générer des avantages économiques futurs,
- 5) La disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour mener à bien le projet,
- 6) La capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

La société a notamment procédé à l’activation de frais liés à des projets en cours de développement dans les nouvelles activités ciblées (distribution d’électricité) et au maintien de la dépréciation de la R&D sur les projets en cours de désengagement (activité B2B Effineo).

### **1.3 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont immobilisées à leur coût d’acquisition. Elles sont amorties ou dépréciées selon les méthodes comptables suivantes :

	<b>Mode</b>	<b>Durée de l’amortissement</b>
- Frais d’établissement	linéaire	5 ans
- Frais de développement	linéaire	5 ans
- Fichier clientèle :	N/A	test de dépréciation
- Logiciels et Sites :	linéaire	1 à 5 ans
- Marques	N/A	test de dépréciation

A l’issue des TUP de ses anciennes filiales Kast et Teleconnect, la société a enregistré des malis techniques en fonds commercial. Conformément aux règles comptables françaises, il convient d’affecter les malis techniques extra-comptablement aux plus-values latentes sur éléments d’actif comptabilisés ou non dans les comptes de l’absorbée déduction faite des passifs non comptabilisés. L’affectation réalisée au 31.12.2009 des malis techniques en fonds commercial lors la TUP de ses anciennes filiales Kast et Teleconnect est ainsi en conformité avec les nouvelles dispositions comptables applicables au 1er janvier 2016 du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 qui est venu transposer la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013.

### **1.4 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d’acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes comptables suivantes :

	<b>Mode</b>	<b>Durée de l’amortissement</b>
Agencement, installations	linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire	3 ans
Matériel et mobilier de bureau	linéaire	4 ans
Matériel informatique	linéaire	1 et 5 ans

### **1.5 Immobilisations financières**

La société ne possède plus de filiale depuis 2015 et a mis fin en 2016 au contrat de liquidité précédemment mis en place et qui l'amenait à détenir une part de ses propres actions.

Par conséquent, les immobilisations financières présentes au 31.12.2016 ne représentent plus que différents dépôts et cautions versés pour un montant de 25 265 €

### **1.6 Test de dépréciation**

Concernant les immobilisations incorporelles non amorties et les immobilisations financières, elles font l'objet une fois par an d'un test de dépréciation permettant de s'assurer que la valeur actuelle n'est pas inférieure à la valeur comptable. La valeur actuelle est estimée en fonction des flux futurs de trésorerie attendus actualisés si ceux-ci sont déterminables séparément du reste de l'activité.

A défaut, la société a mis en place un suivi d'indicateurs, notamment le chiffre d'affaires généré sur les activités achetées (fichier clientèle) permettant de s'assurer que la valeur brute inscrite au bilan ne nécessite pas une provision pour dépréciation.

Concernant les malis techniques, ces derniers subissent une dépréciation lorsque la valeur d'un ou plusieurs actifs sous-jacents auxquels une quote-part de mali a été affectée devient inférieure à la valeur comptable du ou des actifs précités.

En cas de sortie d'un actif auquel une quote-part de mali a été affectée, le mali doit être réduit à due concurrence.

### **1.7 Stocks**

Les stocks de matériel détenus par la société sont évalués au dernier prix d'achat. A la clôture, le stock est constitué principalement de cartes Sim, de routeurs, de terminaux téléphoniques et de boîtiers d'une part, de boîtiers de surveillance de consommation énergétique d'autre part.

Les stocks font l'objet d'une dépréciation si leur valeur de marché devient inférieure à leur valeur d'entrée en stock.

### **1.8 Provisions pour dépréciation des créances clients**

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

La provision relative aux impayés de prélèvements ou de paiements par cartes bancaires, est constituée forfaitairement sur la base des statistiques internes de la société.

### **1.9 Provisions pour risques et charges**

Elles sont destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions comprennent :

- des provisions pour risques et litiges
- d'autres provisions pour risques
- des provisions pour charges.

### **1.10 Séparation des exercices relative au chiffre d'affaires**

La vente de « minutes de télécommunication pré-payées » génère un chiffre d'affaires qui ne peut être définitivement constaté en produits que lorsque le client a effectivement « consommé » le crédit de minutes qu'il a acheté.

La partie du chiffre d'affaires correspondant aux minutes non encore utilisées sur les clients actifs à la date d'arrêté des comptes, est, conformément au principe d'indépendance des exercices, inscrite en produits constatés d'avance au passif du bilan.

Concernant les services post-payés en pré-sélection, Budget Télécom a mis en place depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009 un système de facturation mensuel. En fin d'exercice, la reconnaissance des revenus s'effectue de la manière suivante : constatation en produits de l'exercice pour les forfaits et constatation d'une facture à établir pour les consommations de minutes non encore facturées à la date de clôture de l'exercice

### **1.11 Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les plus ou moins-values sur cessions des valeurs mobilières de placement sont évaluées en application de la méthode « premier entré premier sorti ».

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si leur valeur probable de négociation (valeur liquidative) à la clôture de l'exercice vient à être inférieure au prix d'acquisition, une provision est constituée.

A la date de clôture, la société ne détient aucune valeur mobilière de placement.

### **1.12 Risque de taux, change et d'action :**

#### Risque de change :

Budget Telecom n'effectue pas de transaction significative en devise et n'est de ce fait pas exposée aux risques de change provenant d'achats ou de ventes en monnaie étrangère.

#### Risque de taux :

Le seul emprunt auquel Budget Telecom a actuellement recours à pour financer son développement est un prêt BPI à taux zéro : la société n'est de ce fait pas exposée aux risques de taux.

**BUDGET TELECOM SA**

52 Rue d'Odin – CS 40900  
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Risque sur les actions :

La société ne détient aucune action au 31/12/2016 et n'est donc pas exposée à un risque à ce titre.

Risque de liquidité :

Budget Telecom ayant financé sa croissance principalement par voie d'autofinancement, le groupe n'a à ce jour eu recours qu'à un prêt sur fonds publics à taux zéro.

L'endettement financier de BUDGET TELECOM s'élève ainsi à 700 K€ et se compose d'un prêt BPI obtenu en 2014.

La trésorerie nette de la société s'élève au 31/12/2016 à 1.053 K€ (dont 350 K€ de dépôts à terme).



## **2 COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN**

### **2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Cessions / Diminutions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Frais de développement (1)	2 114 149	127 975	13 500	2 228 624
Marques (2)	321 907	546	50 000	272 453
Fonds commercial (3)	5 876 827		121 011	5 755 816
Sites web	168 213			168 213
Logiciels	565 619			565 619
Fichiers clientèle (4)	447 391			447 391
Autres immobilisations				-
<b>TOTAL</b>	<b>9 494 106</b>	<b>128 521</b>	<b>184 511</b>	<b>9 438 116</b>

(1) Les 128 K€ de frais de développement activés sur l'exercice correspondent principalement au démarrage du nouveau projet de distribution d'électricité pour 100 K€, et à divers développements sur des produits existants pour le complément ; (projets Qinergy) ; La diminution de l'exercice correspond à la sortie de l'actif d'une étude sur le projet Qinergy qui n'est pas allée à terme.

(2) Il s'agit principalement de la marque TELECONNECT pour 250 K€ acquise le 21 juillet 2006 ; La marque PTI acquise en 2008 pour 50 K€ a été cédée au cours de l'exercice. L'activité PTI étant abandonnée, la marque avait été intégralement dépréciée en 2015. La marque Teleconnect, déjà provisionnée à hauteur de 150 K€ au 31/12/015 a fait l'objet d'une dépréciation complémentaire de 48 K€ pour tenir compte du repli de l'activité.

(3) Il s'agit des fonds de commerce de TALK TEL (3 368 K€ assimilé à un fichier clientèle) et de PTI ( 836 K€) issus des TUP de ces anciennes filiales, respectivement au 31.12.2009 et 31.12.2008 ainsi que des malis techniques des sociétés Teleconnect pour 504 K€ et Kast pour 984 K€, affecté extra-comptablement à des actifs sous-jacents, ainsi que du fonds de la société Effineo acquis pour 65 K€ le 27 décembre 2013. la quote part du mali technique de Kast lié au déficit fiscal (121K€) a été sorti du bilan suite à la consommation de ces déficits fiscaux sur l'exercice 2016. Le mali technique de Kast n'est donc composé uniquement de fonds commercial pour 984K€ entièrement déprécié au 31.12.16. Les activités en cours d'abandon et celles en repli, déjà fortement dépréciées au cours des exercices précédents, ont fait l'objet de dépréciations complémentaires en 2016 pour tenir compte de la variation de l'activité (cf 2.13)

(4) Il s'agit de trois fichiers clientèle acquis respectivement le 1er février 2006, le 1er octobre 2006 et le 18 mai 2007. Des dépréciations ont été constatées en 2006, 2008, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et en 2016 pour un montant total de 416 K € sur la base de la diminution du chiffre d'affaires généré par ces activités. (Cf. § 2.13 Etat des provisions)

**BUDGET TELECOM SA**

52 Rue d'Odin – CS 40900

34965 MONTPELLIER CEDEX 2

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOS INCORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises / Virements de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Frais de développement	1 836 455	231 967	134 689	1 933 733
Marques	207 345	53 000	50 000	210 345
Sites web	48 142	32 796		80 938
Logiciels	567 550	1 544		569 094
Fonds et fichiers clientèle (dépréciations)	4 392 911	210 442	121 011	4 482 342
<b>TOTAL</b>	<b>7 052 403</b>	<b>529 749</b>	<b>305 700</b>	<b>7 276 453</b>

**2.1.1 Affectation des malis techniques :**

Mali technique de la société KAST :

Identification du bien	Valeur nette comptable	Valeur réelle	Plus-value nette d'impôt totale Absorbée	Répartition du mali
<b><u>Actifs ne figurant pas dans les comptes de l'absorbée</u></b>				
Fichiers clientèle		1 500 000	983 550	983 550
<i>Technologies</i>		0	0	0
<i>Déficit reportable</i>		0		0
<b>TOTAL</b>				<b>983 550</b>

Ce mali technique a fait l'objet d'une dépréciation en fonction de l'activité réelle issue de KAST :

- En 2014 les technologies qui ont été cédées à l'euro symbolique ont été sorties de l'actif pour leur valeur de 328K€, et le déficit reportable a été provisionné pour 121 K€.
- En 2015, l'ensemble du fichier clientèle a été provisionné, soit 984 K€
- En 2016, le déficit reportable de 121K€ a été sorti de l'actif suite à la consommation des déficits fiscaux sur l'exercice.

Au 31.12.16, le mali technique de Kast n'est donc composé uniquement de fonds commercial pour 984K€ entièrement déprécié au 31.12.16.

**BUDGET TELECOM SA**

52 Rue d'Odin – CS 40900

34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Mali technique de la société TELECONNECT :

Identification du bien	Valeur nette comptable	Valeur réelle	Plus-value nette d'impôt totale Absorbée	Répartition du mali
<b><u>Actifs ne figurant pas dans les comptes de l'absorbée</u></b>				
Fonds commercial				503 972
<b>TOTAL</b>	-	-	-	<b>503 972</b>

L'affectation réalisée au 31.12.2009 des malis techniques en fonds commercial lors de la TUP de ses anciennes filiales Kast et Teleconnect est ainsi en conformité avec les nouvelles dispositions comptables applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2016 du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 qui est venu transposer la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013.

**2.2 Immobilisations corporelles et amortissements**

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Cessions / Diminutions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Constructions sur sol d'autrui	-			-
Agencements, aménagements divers	10 850			10 850
Matériel de transport	-	24 873	24 873	-
Matériel et mobilier de bureaux	79 996			79 996
Matériel informatique	1 558 503		6 791	1 551 712
Matériel loué / efficacité énergétique	27 950	8 000		35 950
Immobilisations corporelles en cours	-			-
<b>TOTAL</b>	<b>1 677 299</b>	<b>32 873</b>	<b>31 664</b>	<b>1 678 508</b>

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises / Virements de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Constructions sur sol d'autrui	-			-
Agencements, aménagements divers	1 073	2 170		3 243
Matériel de transport	-	345	345	-
Matériel et mobilier de bureaux	79 996			79 996
Matériel informatique	1 509 681	19 848	6 791	1 522 738
Matériel loué / efficacité énergétique	3 441	6 498		9 939
<b>TOTAL</b>	<b>1 594 191</b>	<b>28 861</b>	<b>7 136</b>	<b>1 615 916</b>

**2.3 Immobilisations financières et provisions**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Cessions / Diminutions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Titres et créances rattachées	-			-
Autres participations	-			-
Créances liées aux participations	-			-
Dépôts et cautionnements	91 857		66 592	25 265
Autres créances immobilisées	15 483		15 483	-
Actions propres	8 250		8 250	-
<b>TOTAL</b>	<b>115 591</b>	<b>-</b>	<b>90 325</b>	<b>25 265</b>

Le contrat de liquidité souscrit durant l'exercice précédent auprès de Bourse Direct a été clôturé durant le second semestre 2016.

**2.4 Stocks**

<i>(en euros)</i>	31/12/2016			31/12/2015		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Marchandises (Telecom)	29 192	23 655	5 537	42 577	33 856	8 722
Marchandises (Energie)	12 250		12 250	40 311	20 961	19 350
<b>Total</b>	<b>41 442</b>	<b>23 655</b>	<b>17 787</b>	<b>82 888</b>	<b>54 817</b>	<b>28 072</b>

**2.5 Tableau des filiales et participations et parties liées**

Aucune filiale ou participation n'était détenue au cours de l'exercice.

**2.6 Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice**

IMMOBILISATIONS	Dotations de l'exercice aux amortissements		Provisions amortissements dérogatoires		
	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations	Reprises
<u>Immobilisations incorporelles</u>					
Frais de développement	231 967				
Marques	5 000				
Sites web	32 796				
Logiciels	1 544				
<b>TOTAL</b>	<b>271 307</b>		-	-	-
<u>Immobilisations corporelles</u>					
Constructions sur sol d'autrui					
Agencements, aménagements divers	2 170				
Matériel de transport	345				
Matériel et mobilier de bureaux	-				
Matériel informatique	19 848				
Matériel loué / efficacité énergétique	6 498				
<b>TOTAL</b>	<b>28 861</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>300 168</b>	-	-	-	-

**2.7 Échéances des créances à la clôture de l'exercice**

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

	Montant brut	à - d'1 an	à + d'1 an
<u>De l'actif immobilisé :</u>			
Dépôts et cautionnements	25 265	500	24 765
Autres créances immobilisées	-		-
<b>TOTAL</b>	<b>25 265</b>	<b>500</b>	<b>24 765</b>
<u>De l'actif circulant :</u>			
Clients et comptes rattachés	779 954	779 954	
Fournisseurs débiteurs	620 477	620 477	
Personnel et comptes rattachés	2 207	2 207	
Etat, impôts et taxes	96 859	96 859	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	17 071	17 071	
<b>TOTAL</b>	<b>1 516 569</b>	<b>1 516 569</b>	<b>0</b>
Charges constatées d'avance	49 536	49 536	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 591 371</b>	<b>1 566 605</b>	<b>24 765</b>

**2.8 Comptes de régularisation actif**

	Montants
<b><u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</u></b>	
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>	
Entretien / Maintenance	17 895
Prestations / telecom	1 104
Assurances	175
Honoraires / Publicité	510
Leasings - Locations	26 260
Autres charges	3 590
<b>Total</b>	<b>49 536</b>
<b><u>PRODUITS A RECEVOIR</u></b>	
Clients - Factures à établir	270 396
Intérêts à percevoir	4 412
Fournisseurs - avoir à recevoir	221 923
Etat	47 201
Divers	0
Personnel	467
<b>Total</b>	<b>544 400</b>

**2.9 Capital social**

	Nombre d'actions	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	3 540 253	0,15 €
Actions émises pendant l'exercice		
Actions remboursées pendant l'exercice		
Actions composant le capital social en fin d'exercice	3 540 253	0,15 €

**Le capital de la société BUDGET TELECOM, composé de 3 540 253 actions, s'élève à 531 037,95 euros.**

**2.10 Tableau de mouvement des capitaux propres**

Opérations	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves et report à nouveau	Résultat	Total
Au 31/12/2015, avant affectat.	3 540 253	531 038	232 264	7 379 608	- 7 687 839	455 071
Augmentation de capital						
Affectation du résultat 2015				- 7 687 839	7 687 839	
Dividendes						
Résultat 2016					1 028 168	1 028 168
<b>Au 31/12/2016 avant affectat.</b>	<b>3 540 253</b>	<b>531 038</b>	<b>232 264</b>	<b>- 308 231</b>	<b>1 028 168</b>	<b>1 483 239</b>

**2.11 Affectation du résultat de l'exercice précédent**

Le résultat de l'exercice précédent s'élevant à – 7 687 839 € a été affecté de la manière suivante :

- Autres réserves : €
- Réserve légale : €
- Dividendes : €
- Report à nouveau : <7 687 839> €

**2.12 Echéance des dettes à la clôture de l'exercice**

DETTES	Montant brut	à - d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Moins de 2 ans à l'origine				
Plus de 2 ans à l'origine	700 000	105 000	560 000	35 000
Emprunts et dettes financières diverses				
Clients, avances et acomptes	18 940	18 940		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 466 653	1 466 653		
Dettes fiscales et sociales	526 159	526 159		
Groupe et associés	451	451		
Autres dettes	5 460	5 460		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 717 661</b>	<b>2 122 661</b>	<b>560 000</b>	<b>35 000</b>
Produits constatés d'avance	88 785	88 785		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 806 446</b>	<b>2 246 446</b>	<b>560 000</b>	<b>0</b>

Les dettes à long terme représentent des prêts innovation à taux zéro accordés par la BPI.

**2.13 Etat des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				-
Provisions pour litiges (1)	759 913		400 887	359 026
Provisions pour perte de change				-
Provisions pour grosses réparations				-
Autres provisions pour risques et charges				-
<b>TOTAL</b>	<b>759 913</b>	<b>-</b>	<b>400 887</b>	<b>359 026</b>
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations incorporelles (2)	4 928 448	258 442	301 062	4 885 827
Sur titres de participation et créances liées				-
Sur stocks et en-cours	54 816		31 162	23 654
Sur comptes clients	264 597	238 193	264 597	238 193
Autres provisions pour dépréciation	-			-
<b>TOTAL</b>	<b>5 247 862</b>	<b>496 635</b>	<b>596 822</b>	<b>5 147 675</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 007 775</b>	<b>496 635</b>	<b>997 709</b>	<b>5 506 701</b>

<i>Dont dotations et reprises :</i>	<u>Dotations</u>	<u>Reprises</u>
- d'exploitation	238 194	295 760
- Exceptionnelles	258 442	701 949
- Financières		

(1) Les provisions pour litige concernent :

- deux litiges en cours avec des fournisseurs (Cash Telecom pour 120 K€ et Verizon pour 209 K€) pour lesquels des procédures juridiques, déjà en cours à la fin de l'exercice précédent, sont toujours en cours au 31/12/2016
- une provision pour risque concernant les indemnités à verser au titre de l'arrêt anticipé des contrats Effineo ; Celle-ci, évaluée à 397 K€ au 31/12/2015, a fait l'objet d'une reprise partielle pour 380 K€ et ne représente donc plus que 17 K€, la plupart des contrats clients ayant finalement pu être honorés sans indemnités à verser.
- Un litige prud'hommal déjà en cours au 31/12/2015 et non solutionné au 31/12/2016 pour 14 K€. Un second litige également provisionné au 31/12/2015 pour 21 K€ à lui trouvé son aboutissement durant l'exercice.

(2) Les dépréciations constatées sur l'exercice concernent des fichiers clientèles et marque, et principalement le fichier TalkTel pour 200 K€ et la marque Teleconnect pour 48 K€. Le fichier TalkTel est désormais provisionné à hauteur de 2.177 K€ sur 3 368 K€ compte tenu de la baisse du chiffre réalisé.



**BUDGET TELECOM SA**

52 Rue d'Odin – CS 40900

34965 MONTPELLIER CEDEX 2

*Les reprises de provision portent sur des immobilisations incorporelles cédées et/ou sorties durant l'exercice pour 171 K€, et sur de la R&D précédemment provisionnée et désormais amortie pour 130 K€.*

**2.14 Compte de régularisation passif**

	Montants
<u>Charges à payer</u>	
Emprunts et dettes financières diverses	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	444 674
Dettes fiscales et sociales	152 080
Autres dettes	5 220
Total	601 973
<u>Produits constatés d'avance</u>	
Produits d'exploitation	88 785
Total	88 785
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>690 758</b>

### **3 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT**

#### **3.1 Ventilation du chiffre d'affaires**

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
	Exercice N	Exercice N-1
Ventes	109 552	135 309
<i>dont à l'export</i>		
Prestations de services	8 004 049	8 060 220
<i>dont à l'export</i>	40 983	91 907
Prestations croisées		
<b>TOTAL</b>	<b>8 113 601</b>	<b>8 195 529</b>

#### **3.2 Produits et charges exceptionnels**

	MONTANTS	
	Charges	Produits
<b>PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION</b>		
Indemnité transactionnel / litige FRN		219 771
Produits sur exercices antérieurs		33 746
Produits sur exercices antérieurs - impôts et taxes		22 427
Charges exceptionnelles - indemnités licenciement et transact. / salariés	258 368	
Charge exceptionnelle - mali fusion Kast	121 011	
Charge exceptionnelle - rejet CIR 2015 (1)	72 833	
Charges exceptionnelles diverses	4 246	
<b>Total</b>	456 459	275 945
<b>PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL</b>		
Produits exceptionnels / cession immobilisations		38 070
Charges exceptionnelles / immobilisations cédées et rebutées	108 196	
<b>Total</b>	108 196	38 070
<b>DOTATIONS ET REPRISES EXCEPTIONNELLES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (2)</b>		
Dotation provision exceptionnelle / immos. Incorporelles	258 442	
Reprise provision exceptionnelle / immos incorp. Cédées		171 011
Reprise provision exceptionnelle / immos incorp. - R&D (3)		130 051
Reprise provision exceptionnelle / litiges		400 887
<b>Total</b>	258 442	701 949
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>823 097</b>	<b>1 015 963</b>

- (1) *Le crédit d'impôt recherche comptabilisé et sollicité au titre de l'année 2015 a été rejeté par l'administration durant l'année 2016, d'où sa comptabilisation en charges exceptionnelles.*
- (2) *Cf. 2.13 Etat des provisions*
- (3) *La reprise pour provision exceptionnelle sur R&D de 130 K€ correspond à la partie amortie durant l'exercice de la R&D sur les projets Effineo / Efficharge qui avaient fait l'objet d'une dépréciation en ramenant la valeur nette à 0 (Cf. § 2.13 Etat des provisions).*

### **3.3 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat net après impôt
Résultat courant	887 205	51 904	835 301
Intéressement			
Résultat exceptionnel	192 867		192 867
Résultat comptable	1 080 072		1 028 168

(1) *Dont crédit d'impôt famille : 2 523 €*

Le montant des déficits reportables au 31.12.2016 est de 4.616.135 €

## **4 AUTRES INFORMATIONS**

### **4.1 Effectif moyen.**

L'effectif moyen salarié est de 23 personnes pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

### **4.2 Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.**

La rémunération brute des dirigeants au titre de l'exercice 2016 s'élève à 68 388 euros.

### **4.3 Engagements hors bilan.**

#### **- Engagements de retraite**

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi au niveau du groupe. Seules les indemnités de départ en retraite font l'objet d'une évaluation. Les calculs intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires futurs.

Le montant des indemnités de départ à la retraite s'élève à 12 832 € au 31 décembre 2016.

Les hypothèses retenues compte tenu de l'effectif présent à la date de clôture sont :

- méthode rétrospective prorata temporis
- départ à l'initiative du salarié
- taux d'actualisation : 3,00 %
- taux de turn-over : 3.50% pour les cadres, 10% pour les autres salariés
- taux de progression des salaires : 2 %
- taux de charges sociales : 43 %

#### **- Engagements de location simple**

Location de bureaux SCI Bati : 4821 € à moins d'un an (engagement triennal jusqu'au 31 janvier 2017 dans le cadre d'un bail commercial ayant débuté en février 2014 ; la résiliation du bail a été demandée à cette date d'échéance.)

Location de bureaux SCPI NOTAPIERRE : 57.662 € à moins d'un an et 28.831 € de 1 à 5 ans (engagement triennal jusqu'au 30 juin 2018 dans le cadre d'un bail commercial ayant débuté en juillet 2015)

#### **- Nantissements**

Il n'y a pas de nantissements des DAT en garantie des dettes fournisseurs au 31 décembre 2016.

#### **4.4 Droit individuel à la formation.**

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) a été institué par la loi du 4 mai 2004.

A compter du 1er janvier 2015, le Compte Professionnel de Formation (CPF) s'est substitué au DIF. Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 devront être utilisées avant le 31 décembre 2020 de la même façon que s'il s'agissait d'heures acquises dans le cadre du CPF.

Au 31 décembre 2015, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés toujours présents s'élève à 1833 heures. Aucune heure de DIF n'a été utilisée sur l'exercice 2016.

#### **4.5 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.**

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, par le crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Le montant du CICE de l'exercice s'élève à 34.478 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Celui-ci a été affecté au financement des investissements en cours pour le développement d'une nouvelle activité de distribution d'électricité. Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

#### **4.6 Effets escomptés non échus.**

La société BUDGET TELECOM n'a pas recours à ce type de financement.

#### **4.7 Evènements postérieurs à la clôture.**

Une assemblée générale extraordinaire a été convoquée pour le 11 mai 2017 en vue de procéder à l'émission d'obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes de la Société (ORNANE) assorties de bons de souscription d'actions (BSA), afin de financer le lancement de la nouvelle activité de distribution d'énergie.

#### **4.8 Honoraires des commissaires aux comptes.**

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre de l'exercice 2016 s'élèvent à 43 000 euros H.T

#### **4.9 Parties liées.**

Les transactions entre les parties liées sont conclues à des conditions normales du marché.

#### **4.10 Bons de souscription.**

- Par décision en date du 1<sup>er</sup> septembre 2005, l'assemblée générale des actionnaires a émis 160 000 bons de souscription d'actions soumis au régime fiscal des BCE au prix d'émission des bons de 0,01 € et au prix de souscription de 5,19 € par action. L'exercice de ces bons peut s'étaler sur 48 mois, par tranches de 25%. Ce plan est expiré depuis le 31 Août 2010.

*Au 31/12/16, sur les 160 000 bons de souscription émis, seuls 41 715 bons de souscription d'actions soumis au régime fiscal des BCE ont été exercés au prix unitaire de 5,19 € sur des exercices antérieurs à 2013.*

- Par décision en date du 13 septembre 2007, le conseil d'administration a émis 105 000 bons de souscription d'actions auxquels se rajoutent 1000 bons par décision du conseil d'administration du 18 décembre 2007 et 10 000 bons par décision du conseil d'administration 28 Mai 2009, soumis au régime fiscal des BCE au prix de souscription de 10,09 € par action. L'exercice de ces bons peut s'étaler sur 36 mois, par tranches de 33%. Ce plan est expiré depuis Juin 2012.

*Au 31/12/2016, sur les 116 000 bons de souscription émis aucun bon de souscription d'actions soumis au régime fiscal des BCE n'a été exercé*

- Par décision en date du 12 juin 2014, l'assemblée générale mixte a autorisé le conseil d'administration à procéder à l'émission de 85.000 bons de souscription d'actions. Le conseil d'administration a désigné les bénéficiaires des bons de souscription d'actions à l'attention de certains salariés et mandataires sociaux. Le conseil d'administration du 20 avril 2015 a permis d'adopter les modalités de mise en œuvre de ce plan, soumis au régime fiscal des BCE et au prix d'émission des bons de 1 euros. L'exercice de ces bons pourra intervenir en une ou plusieurs fois à compter du 14 octobre 2017 et ce jusqu'au 13 octobre 2024 inclus.

**4.11 Résultat par action et résultat dilué par action.**

**Nombre d'actions utilisé pour la détermination du résultat net par action :**

Date retenue	31/12/2016
Nombre d'actions à la clôture	3 540 253
Actions propres détenues	-
Nombre d'actions retenu	3 540 253
Résultat net	1 028 168
Résultat net par action	0.2904

**Nombre d'actions utilisé pour la détermination du résultat dilué par action :**

Date retenue	31/12/2016
Nombre d'actions à la clôture	3 540 253
Nombre d'équivalents d'actions : . BSPCE	116 000
<b>Nombre maximal d'actions après dilution :</b>	<b>3 656 253</b>
Résultat net	1 028 168
Résultat net par action	0.2812